

Accueillir sur sa ferme: posture et obligations légales

Public cible

Chef-fes d'entreprises agricoles de la région Centre-Val de Loire recevant des stagiaires, apprenti ou salariés

Objectifs

Être capable d'accompagner avec une posture et une méthodologie adéquates, Pouvoir exprimer ses affinités, doutes ou appréhensions par rapport à la posture d'accueillant, Connaître les obligations légales d'accueil sur sa ferme (document unique, obligation employeur, réglementation, couverture sociale).

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loir-et-Cher

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 26/11/2021

Tarifs

Adhérent 0€

Non agricole 224€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Olivier Mullier

contact@addear41.org

ADDEAR

Village de l'Arrou

87A route de Château-Renault

41 000 Blois

02 54 56 00 71

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

01 déc 2021

41100 Blois

09:00 - 17:00 (7hrs)

Bruno Breton, Conseiller en prévention des risques professionnels (MSA Berry Touraine)
Estelle Lothion (chargée du contrôle de la prévention en agriculture (DREETS)
Olivier Mullier animateur installation transmission (Addear 41)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à